



TOURNOI DE BADMINTON SAMEDI 13 DECEMBRE DE 14h A MINUIT AU PROFIT DU TELETHON

Accueil à partir de 13h30 - **Début** des matchs à 14h00 précises

Complexe Sportif Fondada
1423 Rte de Villeneuve-les-Bouloc - 31620 Castelnaud D'Estrétefonds

SENIORS – DOUBLE – D7 à NC

Tarif 12€
Apéro offert à tous les joueurs

Homologation Promobad

Inscriptions uniquement sur eBad et Badnet
Renseignements : bbca31.tournoi@gmail.com

Présentation

Ce tournoi est homologué **Promobad**, il aura lieu au Complexe Sportif Fondada à Castelnaud D'Estrétefonds (31) le **samedi 13 Décembre 2025 de 14h à minuit**.

L'inscription est ouverte aux **Seniors D7 à NC** en **Double Intergenres**.

Le montant de l'inscription est de **12 €**, les bénéfices des inscriptions sera reversé au Téléthon.

La date limite d'inscription est le 29 Novembre 2025. La date du tirage au sort est le 30 Novembre 2025.

Les poules seront constituées en fonction des points des joueurs arrêtés quinze jours avant le début de la compétition, soit au **27 Novembre 2025**.

Le volant officiel (à la charge des joueurs) est le **RSL 3**. Des boîtes seront en vente à la table de marque.

L'accueil des joueurs et le contrôle de leur licence débutera à 13h30 pour un lancement des matchs à 14h précises. Les joueurs sont convoqués 1 heure avant leur premier match sauf les joueurs du premier tour qui sont convoqués 30 mn avant.

Les séries seront constituées de façon à garantir au moins 3 matchs à chaque joueur.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter, de la manière qu'il jugera la plus appropriée dans l'intérêt de la compétition (par tableau, par club, etc.) le nombre de joueurs (ils seront pris dans l'ordre de réception des inscriptions).

Inscription uniquement via Badnet ou eBAD.

Dotations

Le tournoi étant un tournoi Promobad caritatif, il n'y aura pas de dotation.

Restauration

Le Club Break and Bad vous offrira un apéro-buvette avec de quoi grignoter et se désaltérer en fin de rencontres pour un moment de partage.

Renseignements

Martin Bruno

Tel : 06 82 34 69 06

Mail : bbca31.tournoi@gmail.com

Site : <https://www.bbca31.fr>

Règlement

La présente compétition est régie par les dispositions du Règlement Général des Compétitions (RGC) en vigueur et établi par la Fédération Française de Badminton (FFBad).

Le présent Règlement Complémentaire de la Compétition (RCC) indique certaines dispositions spécifiques d'organisation de ce tournoi, qui complètent ou dérogent au RGC.

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1 La compétition est un tournoi Promobad autorisé sous le numéro en cours et sous le nom « Le tournoi des panthères de Cornebarrieu ». Il a lieu le samedi 13 Décembre 2025 de 14h00 à minuit au Complexe Sportif Fondada 1423 Rte de Villeneuve-les-Bouloc, 31620 Castelnau D'Estrétefonds, sur 7 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la Ligue Occitanie de Badminton et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le tournoi se déroule sous la responsabilité du GEO (Gestionnaire et Organisateur de Compétition), présent à la table de marque. Le GEO principal de la compétition est Hélène Rolland de Ravel.
- 1.5 Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du gymnase.
- 1.6 Il est interdit de manger dans les gradins.
- 1.7 Tout joueur peut être photographié ou filmé à l'occasion du tournoi. Ces photographies peuvent être diffusées sur des sites Internet ou des publications du club ou du Comité Départemental. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites, merci de bien vouloir nous en informer lors de l'inscription du tournoi ou au moment du pointage.

2. SÉRIES ET TABLEAUX

- 2.1 La compétition est un tournoi Promobad national, qui s'adresse à tous les joueurs de la catégorie Senior.
- 2.2 Les séries proposées seront découpées en fonction des points des joueurs.
- 2.3 Toutes les séries se jouent en poules uniques.
- 2.4
- 2.5 Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs, avec, dans la mesure du possible, un équilibre entre les joueuses et les joueurs. Les séries seront constituées par regroupement en fonction des moyennes CPPH dans le but d'obtenir un niveau homogène.
- 2.6 En cas de faible affluence, le Comité d'Organisation se réserve le droit de fusionner des séries voire d'en supprimer.

3. INSCRIPTIONS

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au 29 Novembre 2025. Le tirage au sort aura lieu le 30 Novembre 2025. Les classements seront arrêtés au 27 Novembre 2025 pour la composition des séries (J-14).
- 3.2 Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées au moins à J-7.
- 3.3 Les inscriptions et les règlements se font directement sur Badnet ou eBad.
- 3.4 La prise en compte des inscriptions se fait en mode standard, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des règlements.
- 3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à 12 €.
- 3.6 Aucune inscription par papier, courriel, SMS ou téléphone, ne sera prise en compte.
- 3.7 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseignée sur Badnet ou eBad. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

4. FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « Le tournoi des panthères de Cornebarrieu » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur, et de la Ligue Occitanie de Badminton (arbitrage@badocc.org).
- 4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.
- 4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscriptions au plus tard à J-7 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins l'un d'eux avant les tirages au sort.
- 4.4 Tout joueur devenant indisponible à la date du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur et à la Ligue Occitanie de Badminton, dans les plus brefs délais. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la Ligue Occitanie de Badminton accompagné du formulaire complété. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

5. DÉROULEMENT

- 5.1 Tout joueur doit venir pointer à la table de marque dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, le joueur doit contacter l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.2 Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur le formulaire d'inscription. Le représentant doit signer la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge et doit rester pendant toute la durée où ces mineurs sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du responsable, il doit présenter au GEO, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité. Le GEO interdira la compétition aux joueurs mineurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation à l'organisateur principal, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès des organisateurs avec un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les FORZA S5000.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tout volant touchant le plafond ou un élément accroché à celui-ci est faute, sauf au service où il sera remis au maximum deux fois (faute sur troisième service).
- 5.8 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage.
- 5.9 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers techniques, les officiels techniques et les membres du Comité d'Organisation.
- 5.11 Seul un responsable de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 5.12 Les décisions du GEO et du Comité d'Organisation sont sans appel.
- 5.13 Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 La participation au tournoi « Du Téléthon du club de Castelnau d'Estrétefonds » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.